

Dénominations :

1. **La plateforme** : Plateforme Internet IS24 (www.is24.immo), étant une marque commerciale de la SRL CB Logic, située au 22 rue Max Waller, à 1190 Forest - BE 0460.684.078.
2. **Le prestataire** : Professionnel agréé pour proposer ses services.
3. **Le client** : Personne se connectant à la plateforme et saisissant ses coordonnées ainsi qu'une demande de services. Le prestataire peut également être client de la plateforme

Conditions générales :

- Seuls les professionnels agréés sont proposés pour les prestations via la plateforme. La plateforme contrôle les agréments des professionnels lors de leur inscription, mais ne peut être tenue responsable en cas de fraude de la part du prestataire.
- La plateforme IS24 agit en tant qu'intermédiaire entre le client et le prestataire. Elle est totalement gratuite pour le client, qui reste libre d'accepter ou non les offres reçues des prestataires via la plateforme.
- Les conditions générales de vente du prestataire s'appliquent dans le cadre de la prestation de services qu'il propose.
- Les conditions générales de vente et la mission de la plateforme se limitent à la mise en relation entre le client et le prestataire.

En passant commande sur la plateforme, le client accepte les conditions générales suivantes :

- La plateforme ne pourra être tenue responsable de la non-exécution de la mise en relation entre le client et le prestataire. Toutes les mesures raisonnables sont prises pour que le contact se déroule normalement.
- La plateforme s'engage à respecter la protection des données, ainsi qu'à permettre au client de demander la modification de ses données personnelles (Règlement RGPD).
- Les offres remises par les prestataires sont basées sur les informations transmises par le client lors de sa demande sur la plateforme. Si, lors de la visite sur site, une différence est constatée, le prestataire a la possibilité d'adapter le prix en fonction de la réalité.
- Si le client accepte une offre d'un prestataire, le contrat entre le client et le prestataire ne sera réputé valable qu'après l'envoi d'une confirmation écrite par le prestataire. Seules les conditions générales du prestataire seront applicables pour l'exécution de la mission et la facturation.
- Si le client souhaite annuler une demande pour laquelle il n'a pas accepté d'offre, il a la possibilité d'annuler sa demande via la plateforme. S'il désire annuler sa demande après avoir accepté une offre, il devra le faire par écrit à l'attention du prestataire et de la plateforme. Les conditions d'annulation seront celles du prestataire.
- Toute plainte concernant l'exécution du contrat devra être adressée au prestataire. La plateforme ne pourra être tenue responsable pour tout manquement lors de la mission du prestataire.
- Le paiement se fera directement entre le prestataire et le client, selon les conditions générales du prestataire.
- Tout service supplémentaire pourra être commandé directement auprès du prestataire, qui en communiquera le prix.